

## Autorisation de mise en ligne de thèse

La présente autorisation permet à Télécom ParisTech de diffuser la thèse soutenue contribuant ainsi à la diffusion de la connaissance scientifique et technique, conformément à l'article 11 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat.

## L'auteur

Nom de famille : ASSAF

Prénom : Ahmad

de la thèse soutenue à Télécom ParisTech intitulée : <u>Enabling Self-Service Data Provisioning Through Semantic</u> Enrichment of Data

## autorise Télécom ParisTech à diffuser sa thèse sur internet.

Sauf dans le cas de confidentialité, Télécom ParisTech assure l'accès à la thèse à ses personnels, ses élèves et ses collaborateurs. La mise en ligne de la thèse sur la toile est subordonnée à l'autorisation du nouveau docteur sous réserve de l'absence de clauses de confidentialité. En cas de confidentialité, la mise en ligne est reportée au terme de la période requise. (article 11 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat).

La présente autorisation de diffusion n'a pas de caractère exclusif, l'auteur conserve la possibilité de céder ses droits patrimoniaux et de diffuser sa thèse, notamment dans un cadre éditorial.

Par la présente autorisation, l'auteur autorise, à titre gratuit, la reproduction, la représentation et l'adaptation de sa thèse dans le monde entier par tous procédés et tous supports, papier, analogiques ou numériques, présents et à venir, que l'utilisation soit partielle ou totale, de façon non exclusive, pour la durée de protection du droit d'auteur. Les droits d'adaptation comportent, le cas échéant, la faculté de modifier la forme et le format de la thèse en fonction des contraintes techniques imposées par l'archivage, le stockage, la sécurité, et la diffusion électronique de la thèse.

L'auteur peut résilier l'autorisation de diffusion sur internet à tout moment auprès du Directeur de Télécom ParisTech, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

## **Télécom ParisTech** 46 rue Barrault 75634 Paris Cedex 13

Responsabilités

L'auteur certifie que la version électronique de la thèse déposée est conforme aux demandes de modification du jury.

En tant qu'auteur, le docteur est responsable du contenu de sa thèse et s'engage à respecter les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Il reconnaît disposer des droits afférents à sa thèse, et par conséquent, garantit Télécom ParisTech contre tout recours, toute réclamation ou toute action que pourrait former un tiers, à un titre quelconque et notamment au titre de la violation des droits de propriété intellectuelle.

Si l'auteur a reproduit dans sa thèse un document pour lequel il n'a pas acquis les droits, il a la possibilité de déposer une version complète de sa thèse pour archivage et une version partielle, amputée des documents tiers, pour diffusion.

Télécom ParisTech décline toute responsabilité quant à l'usage fait par les personnes qui accèdent à la thèse et ne donne aucune autre garantie quant à la sécurité et la fiabilité des équipements et des moyens techniques liés à l'hébergement électronique.

Cette autorisation ne contraint pas Télécom ParisTech à diffuser la thèse sur internet.

À \_\_\_\_\_; Antibes; le \_\_\_\_22/2/2016

L'auteur de la thèse

allt